



COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MARDI 22 MARS 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Eau Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

La Genevraye
Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne (hors Veneux-Les Sablons)

Saint-Mammès

M. OTLINGHAUS
M. CORBEL
Mme MONCHECOURT – Pouvoir
donné à M. CORBEL
M. ZAKEOSSIAN
Mme SAVAL-BONET
M. PERRIN
M. LE BLOAS

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

La Genevraye

Mme PÉRINI

Monsieur CORBEL est désigné Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 décembre 2021

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Adoptée par	7	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	7		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	7		
Pour	7	voix	
Contre	0	voix	

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 17 décembre 2021.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La Genevraye- installation d'un nouveau délégué

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	7	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	7		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	7		
Pour	7	voix	
Contre	0	voix	

INSTALLE la nouvelle déléguée suppléante dans ses fonctions.

Transfert de la compétence eau potable de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons au SIDEAU – études d'impact

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	7	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	7		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	7		
Pour	7	voix	
Contre	0	voix	

SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur :

- ✓ la mise en place de l'étude,
- ✓ la répartition de la prise en charge financière de ladite étude à 50 %, du montant total de la mission de 7 900 € HT, soit 3 950 € HT.

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité :

- ◆ **Décision n° 2022.01.01** du 12 janvier 2022 : Attribution du MAPA/SIDEAU/2021/03 : travaux de renforcement du réseau d'eau potable et mise en conformité de la défense incendie – Rue Madame à Moret-Loing-et-Orvanne commune déléguée de Moret-sur-Loing à l'entreprise SADE pour un montant de : 215 897,69 € HT soit 259 077,23 € TTC.

FINANCES

Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	7	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	7		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	7		
Pour	7	voix	
Contre	0	voix	

- ◆ **APPROUVE** les orientations budgétaires pour l'année 2022 ;
- ◆ **PREND ACTE** du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fin de la réunion à 20h15



Moret-Loing-et-Orvanne, le 25 mars 2022.

Le Président,

Dikran ZAKEOSSIAN

AFFICHAGE LE 29/03/2022